

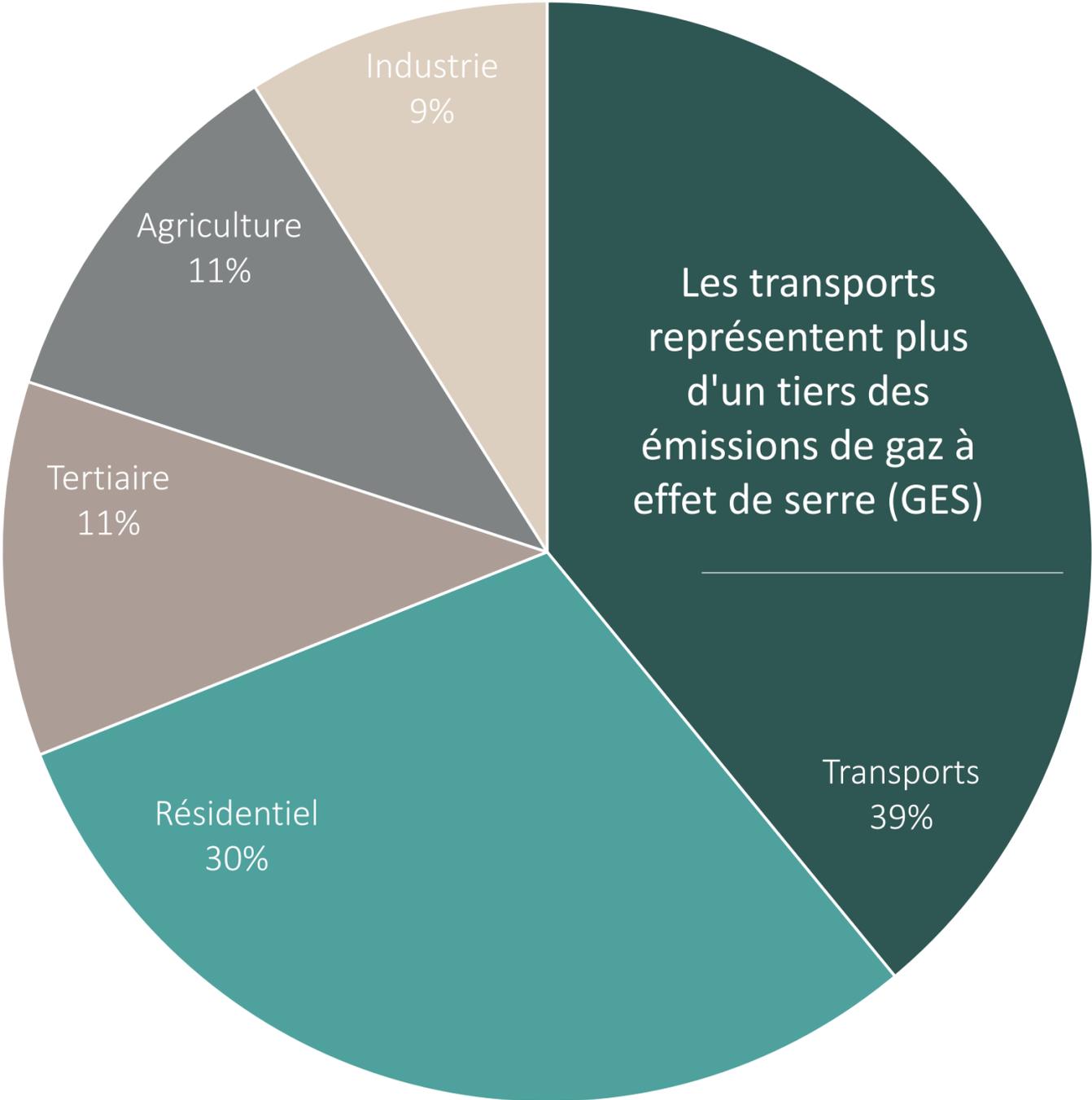
Être lauréat de l'AAP « Territoires cyclables »

Retour d'expérience de la CoVe



PCAET : Diagnostic émissions GES sur la CoVe (2020 - 2026)

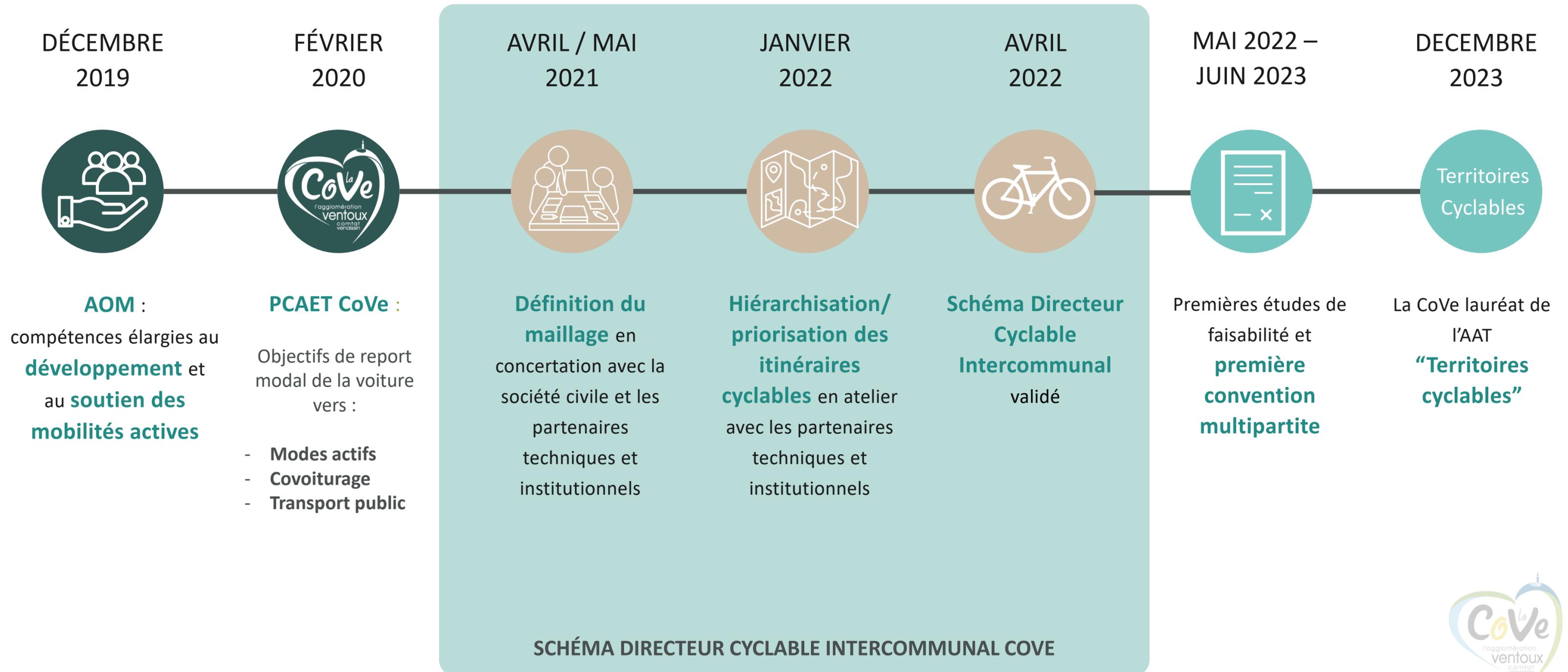
Répartition sectorielle émissions de gaz à effet de serre sur la CoVe



Source : PCAET CoVe février 2020



Étions-nous prêts pour candidater ?



Financement du programme « La CoVe à vélo 2024 – 2029 »

2 715 333 €



1 200 000 €



50 %

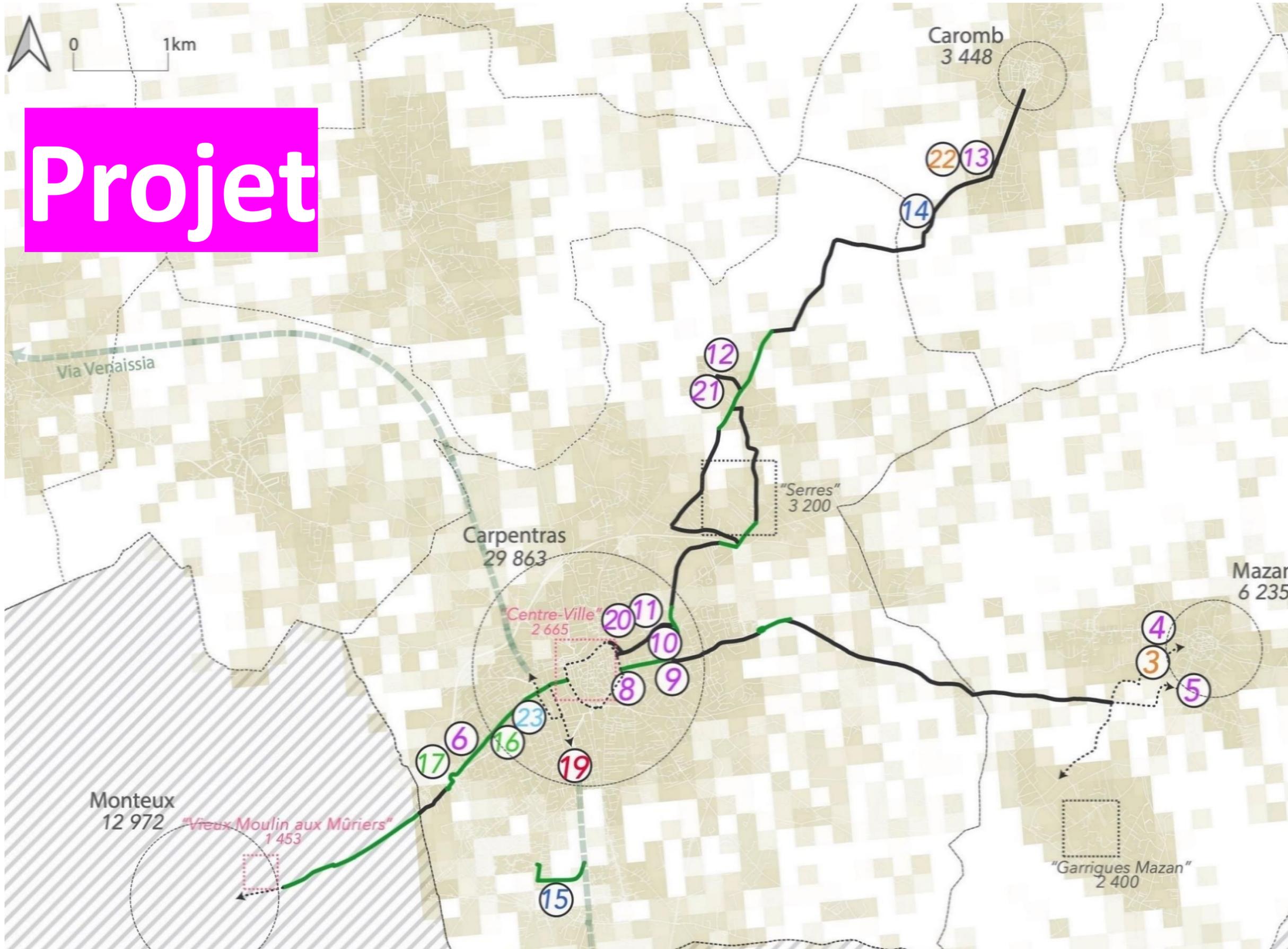
Dépenses
subventionnables

Portions des **itinéraires structurants SDC**
Départemental: au titre de sa **compétence**
de gestionnaire de voirie



+ partenaires
(communes et
EPCI voisin)





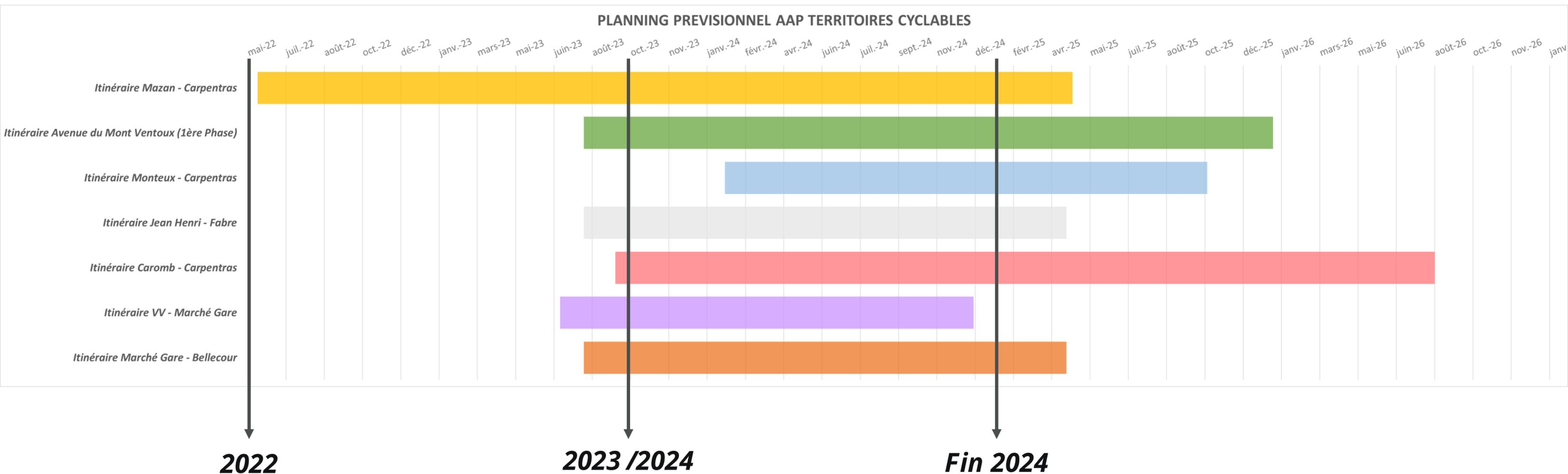
Projet

- Densité de la population
+ [shaded square] -
- Nombre d'habitants quartier
[dotted square] 1 000
- Population communale 2020
[circle] 1 000
- Quartier prioritaire de la ville
[dotted square]
- Pôles générateurs de déplacements
 - [circle 1] Equipements scolaires
 - [circle 1] Equipements sportifs
 - [circle 1] Transport
 - [circle 1] Santé
 - [circle 1] Zones d'activités
 - [circle 1] Zones commerciales
- Itinéraires cyclables ———
- Itinéraires cyclables en site propre ———
- Itinéraires cyclables projet communal - - - - -

Carte 3.16 : Pôles générateurs de mobilité bénéficiant du programme



Avancement des itinéraires inscrits au programme



Études de faisabilité

Mazan - Carpentras

Monteux - Carpentras

MOE

Mazan - Carpentras

Via Venaissia - Marché Gare

AVELO2

Etude de faisabilité

Caromb - Carpentras

Démarrage travaux

Mazan - Carpentras

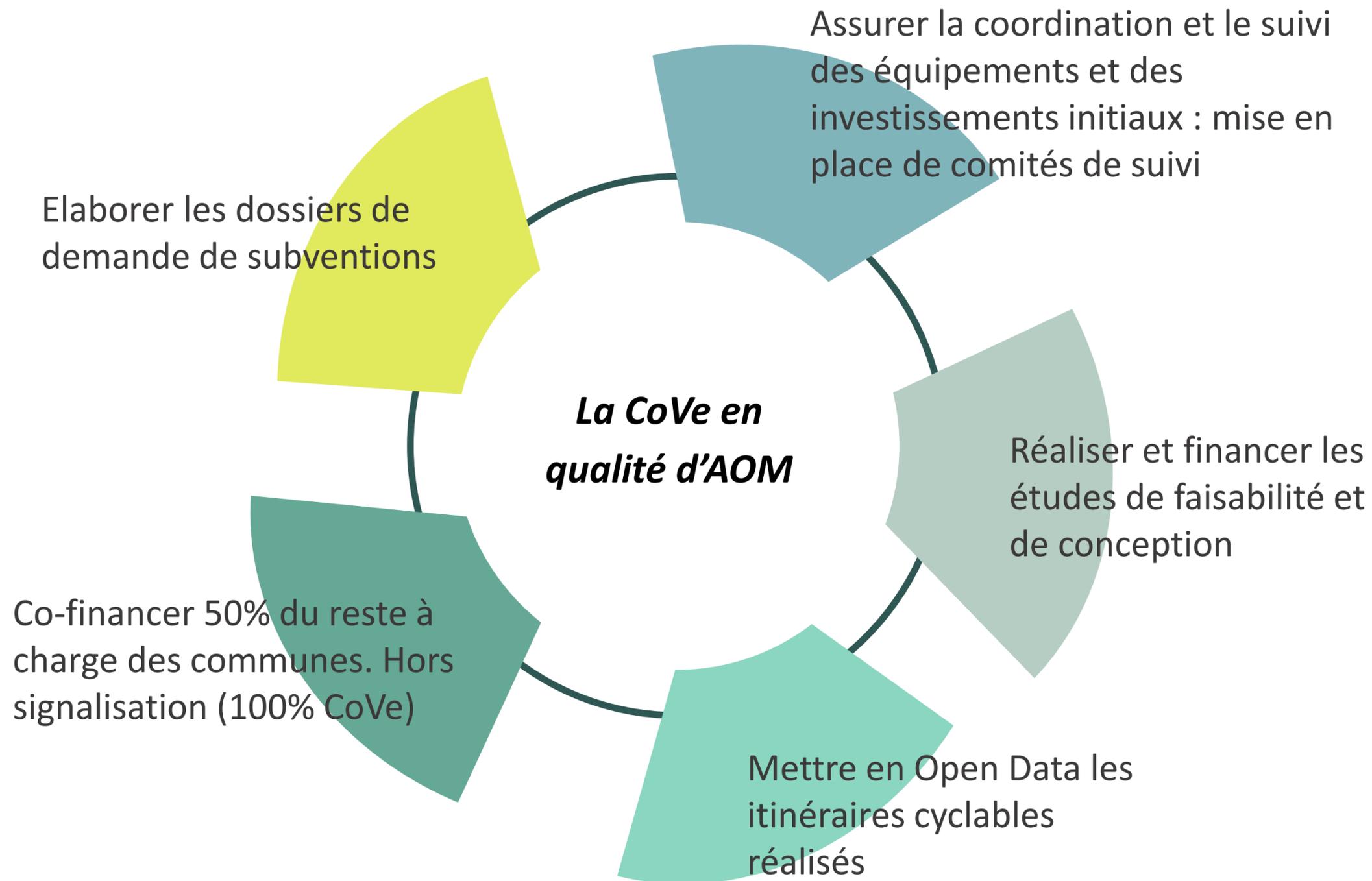
Avenue du Mont Ventoux

Jean Henri Fabre

Via Venaissia - Marché

Gare

Enjeu 1 : Gouvernance



Communes + EPCI voisin +
Département de Vaucluse

Pouvoir de police

Gestionnaires de voirie :
assurer la maîtrise d'ouvrage,
l'entretien et la gestion des
aménagement

Enjeu 2 : Partenariat avec les associations

La CoVe comme porteur
du programme



Mettre en place un **comité local des parties prenantes**
(usagers, associations locales d'usagers, services
déconcentrés de l'État)

Réussir une instance plus formalisée et plus
transversale de concertation technique, en
diversifiant les types d'expertise.

Enjeu 3 : Aménagements mixtes en milieu rural

Une grande partie des itinéraires s'appuie sur le réseau de voirie secondaire



Hors agglomération

Peu de documentation sur les aménagements mixtes ou sur chaussée en milieu rural

Réglementation : limite l'installation des ralentisseurs de vitesse

130 des 227 cyclistes tués dans des accidents de la circulation l'ont été hors agglomération (2021)

gravité des accidents liée aux vitesses pratiquées

Principaux freins à ce jour

Engagement des partenaires pour la réalisation des itinéraires : COPIL

partenaires pour la réévaluation des estimations et répartitions financières + mise en place d'un modèle de convention financière par partenaire et par itinéraire

En cours

Processus de validation long et peu clair : Gouvernance de projet : Feuille de route pour permettre fluidité dans la prise de décisions

En cours

Bureau d'études : manque des compétences dans le domaine des aménagements cyclables, notamment en milieu rural : Contrôle de qualité externe + amélioration du CCTP

A faire

Opposition des riverains aux aménagements, difficulté à accepter un changement d'habitudes : Campagne de sensibilisation en partenariat avec les communes + support BE spécialisé en concertation citoyenne pour associer riverains depuis l'étude de faisabilité ?

A faire

Fonctionnement de l'AAT : Quels avantages pour nous ?

Permettre d'avancer sur un **programme plus ambitieux et global**

Renforcer le travail partenarial autour des aménagements cyclables

Légitimer le rôle de l'EPCI comme porteur de projet

Partenaires « Territoires Cyclables » : **quel soutien** pour les territoires lauréats ?



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables



Accompagnement technique :

choix des aménagements cyclables, réglementations pour la sécurité et le confort d'usage

Réseau de collectivités :

échanges d'expériences, partage des modèles de documents, donner de la visibilité, partage de bonnes pratiques

Diagnostic et évaluation des aménagements :

avis sur la méthodologie pour un diagnostic de départ qualitatif et quantitatif, et l'évaluation de l'impact

